

**Cahier
romand**
Etat et laïcité


Saint-Augustin

Quel est ce pays
merveilleux ?

Jeûne fédéral

L'ARÈNE



L'ESSENTIEL

Votre magazine paroissial

Val d'Hérens

Evolène, Hérémece, Mase, Nax, Saint-Martin,
Vernamiège, Vex

SEPTEMBRE 2018 | NO 7 UNE PUBLICATION SAINT-AUGUSTIN



Evolène

Hérémence

Vex

Sommaire

- 02-03 Vie des paroisses**
Evolène – Hérémence – Vex
- 04 Vie des paroisses**
Evolène – Hérémence – Vex
- I-VIII Cahier romand**
- 05 Secteur**
Art et foi
Vie des paroisses
Nax – Vernamiège – Mase –
Saint-Martin
- 06 Secteur**
Décanat
- 07 Jeunes**
- 08 Secteur**
Jeûne fédéral
Horaire des messes

PAR MANU

Quel est ce pays merveilleux ?

Baigné de soleil, il réussit l'exploit de réunir sous la même bannière : plaine et montagnes, loisirs nautiques et randonnées pédestres autant que sports d'hiver en tous genres !

Doté de sols fertiles prolongés par des pentes rocaillieuses qui surplombent souvent des pâturages difficiles d'accès, il a de tous temps beaucoup exigé de ses habitants, leur procurant ses bienfaits en contrepartie.

Cette terre reconnue, hier pour sa pauvreté et l'exode de sa population se retrouve promue, aujourd'hui, au rang de pays d'accueil, de partage et d'intégration.

Clin d'oeil de la vie ,nombreux sont ceux qui, paradoxalement, après les transhumances des vacances estivales et de belles semaines sous d'autres cieux, retrouvent le Valais en disant : « C'est vrai qu'il est merveilleux ! Qu'on est bien à la maison ! »

But de ce billet ?

Peut-être , mettre un peu de baume au coeur de celles et ceux qui imaginaient partir mais qui, pour une raison ou une autre n'ont pu concrétiser leur rêve ou,... tout simplement pour dire :

« Merci mon Dieu pour ce pays merveilleux ! »

Editeur

St-Augustin SA, case postale 51, 1890 St-Maurice

Directrice générale

Dominique-Anne Puenzieux

Rédaction en chef

Dominique-Anne Puenzieux

Secrétariat

Tél. 024 486 05 25, fax 024 486 05 36
bpf@staugustin.ch

Rédacteur responsable

Abbé Vincent Lafargue
ab20100@live.fr
tél. 078 797 01 05

Contact magazine

Sandrine-Marie Thurre-Métraiiller
essentiel.herens@gmail.com, tél. 079 109 28 91

Maquette: Essencedesign SA, Lausanne

Photo de couverture:

Photo: Patricia Almeida

Livre de vie

A reçu le sacrement du baptême, de la confirmation et de la première communion 12 mai 2018 à Lannaz:

Floriane EIGENHEER

Baptêmes

Evolène

27 mai: *Nicolas ZORAWSKI*, de Mariusz et Emmanuela née BOCZYNSKA

22 juillet: *Enzo PROENÇA PIÇARRO*, de Victor PROENÇA PIÇARRO et de Noëlle CHEVRIER

Mariage

Chapelle Saint-Christophe

Le 14 juillet: *Florence VUISTINER*
et *Arnaud GASPOZ*

Décès

Evolène

26 mai: *Odette MAITRE-CHEVRIER*, 1933

29 juillet: *Denise CRETZAZ*, 1962

Don

Chapelle de Lannaz

Baptême de *Floriane EIGENHEER*, Fr. 50.–

Chapelle de La Garde

Anonyme, Fr 20.–

**SERVICE
FUNEBRE
EVOLENE**



ORGANISATION COMPLETE DES OBSEQUES

A VOTRE DISPOSITION 24H/24

WANDA FOURNIER 079 366 64 30

SERVICE FUNEBRE PATRICK QUARROZ 027 322 73 00

WWW.SERVICEFUNEBRE.CH



Patois

Tornà rèpilyè dóou tèin dóou rèkòò

PAR GISÈLE PANNATIER

Après les beaux jours de ressourcement et de régénération, après les festivités colorées de la mi-été sonne l'heure où il convient de reprendre les chemins du travail et de la vie ordinaire. Certes, le concept de « rentrée » échappe à la vision patoisante qui privilégie non pas la fin ou le début mais l'enchaînement des périodes, le cycle des saisons et des activités associées à l'écoulement du temps.

Autour de nos villages, l'atmosphère fleure « lo rèkòò » et s'égaie « apré Féitha d'óou » alors que, après les travaux harassants de la fenaison, « lù travâ dóou rèkòò » se poursuit plus gracieusement. Autrefois, le premier jour des regains résonnait d'un air de fête. En effet, on apprécie la clarté du ciel de septembre et la légèreté du travail du « rèkòò ». La finesse du « rèkòò » réjouit ceux qui s'activent à le faire sécher avant de « l'émochèlà » ; d'ailleurs c'est avec attention qu'il sera distribué dans les crèches et il sera réservé surtout aux bêtes les plus délicates.

Par son étymologie, le nom patois « rèkòò » se distingue du correspondant français « regain ». « Lù

rèkòò » désigne la masse d'herbe verte ou séchée lors de la seconde coupe. Le mot vient de l'adjectif latin CHORDUS qui exprime l'idée d'une naissance ou d'une maturité tardive et qui s'applique aux végétaux et aux animaux. Ainsi le FÆNUM CORDUM caractérise le foin récolté après l'époque de la fenaison. Puis l'adjectif s'est employé seul comme désignation du regain, conservant ainsi la signification originelle de maturité tardive. Actuellement, le radical CORDUM subsiste dans une zone englobant les Alpes suisses et italiennes et démontre ainsi l'ancienneté du vocabulaire utilisé dans notre région.

« Kan oun chîye lo rèkòò, vùn l'óoura dè tornà rèpilyè l'àtre travâ, kù fouchèàn lù-j-èholyèch óou bin lè gràn zènn. » A la récolte du regain correspond la rentrée scolaire ou la reprise d'une activité professionnelle.

« A tsikoùn, no chouètèin dè byèin tornà rèpilyè dè konyèthre la jyoué dè byèin féire avoué lo chokòr dè la Noùthra-Dàma dè Chètèmbre ! »

Au livre de vie (suite)

Baptêmes

Hérémente

24 juin: *Nico SCANDURRA*, de Alessandro et Fabiana née CAMPIGOTTO

8 juillet: *Louise ANDENMATTEN*, de David ERMACORA et Anne-Angélique ANDENMATTEN

Vex

27 mai: *Mattis et Gabriel LOPES*, de David et Natacha née Reho

10 juin: *Hayden CALISTRI*, de Sven et Stéphanie née JEUNESSE

22 juillet: *Matis DISCHINGER*, de Jorge CARVALHO et Virginie DISCHINGER

22 juillet: *Tina DISCHINGER*, de Fabien et Stéphanie née VAUDAN

Mariage

Vex

7 juillet: *Marta FEBRE*
et *Didier PITTELOUD*

Décès

Hérémente

24 mai: *Fleurine NENDAZ*, 1923

8 juin: *Vital SIERRO*, 1938

10 juillet: *Joséphine BOURDIN*, 1932

20 juillet: *Hélène SIERRO*, 1936

21 juillet: *Pierrette LEVRAND*, 1925

25 juillet: *Narcisse DAYER*, 1924

28 juillet: *Pierrot SIERRO*, 1937

Vex

27 avril: *Olga MICHELOUD*, 1919

3 juin: *Christian RUDAZ*, 1949

12 juillet: *Albert PRALONG*, 1919

28 juillet: *Gilbert VUISSOZ*, 1933

31 juillet: *Teresa FAVRE*, 1937



Nouvel horaire



Hérémente: 9h / Evolène: 10h30

PAR L'ABBÉ VINCENT LAFARGUE

IMAGE: DR

Il y a bien des années, lorsque mon prédécesseur s'est retrouvé seul curé pour trois paroisses, il était nécessaire d'adapter l'horaire des messes dominicales. Tout le monde souhaitant « sa messe » à 10h chez soi, il a fallu décevoir les uns et les autres en plaçant une messe le samedi soir à Vex, et pour le dimanche matin entre Evolène et Hérémente, une messe à 9h et l'autre à 10h30. La demi-heure entre la fin de la première messe et le début de la suivante étant le temps nécessaire pour parcourir – sans traîner – les 20 kilomètres séparant les deux villages.

Pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui aient à se lever plus tôt, il avait été convenu que les horaires s'inverseraient deux fois par an, au moment du passage à l'heure d'hiver, respectivement d'été.

Peu à peu, ces dernières années, nous avons remarqué que l'affluence à ces messes du dimanche matin était tout à fait surprenante suivant les heures et les villages. Ainsi, à Evolène, il y a beaucoup plus de monde à la messe de 10h30 – ce qui semble assez logique. Mais ô surprise, à Hérémente c'est l'inverse: il y a affluence à la messe de 9h lors même que celle de 10h30 est plutôt boudée par les villageois.

Le vicaire Claudy et moi-même avons donc fait un large sondage tout au long de

ce printemps dans les deux communautés, auprès des familles autant que des célibataires, auprès des bistrotiers autant que des piliers d'Eglise, auprès des chorales, des sacristains, etc. Et nous avons constaté, tout surpris, que le changement d'horaire en saison ne convenait pour ainsi dire à personne, les Evolénards préférant 10h30 toute l'année et les Hérémentards 9h toute l'année, pour l'immense majorité d'entre eux.

Nous avons donc décidé de faire ce cadeau aux deux villages, en mettant en place **dès le 1^{er} septembre** le nouvel horaire suivant désormais **POUR TOUTE L'ANNÉE:**

Hérémente: 9h / Evolène: 10h30

Seules les messes festives tombant le dimanche seront célébrées à 10h, dans les deux villages, et précédées d'annonces qui le rappelleront. Cela concerne les patronales, les Rameaux, Pâques, les confirmations et premières communions, ainsi que les messes des Jubilaires.

Nous espérons que ce changement sera du goût du plus grand nombre, conscients que nous sommes d'être toujours dans l'impossibilité de plaire à tous. Mais nous comptons sur votre bon accueil!



Secteur

Saint Nicolas de Flue

TEXTE ET PHOTO PAR MONIQUE GASPOZ

Statue de saint Nicolas de Flue (1417-1487), dans le hall d'entrée du Palais Fédéral, à Berne, réalisée par le sculpteur lucernois Hugo Siegwart.



Les yeux tournés vers le ciel, à l'écoute de Dieu, tu crois que Lui seul peut combler ton cœur. La prière a été ta nourriture quotidienne:

*« Ô mon Dieu et mon Seigneur,
prends-moi à moi et donne-moi
tout entier à toi.*

*Ô mon Dieu et mon Seigneur,
arrache de moi tout ce
qui me sépare de toi.*

*Ô mon Dieu et mon Seigneur,
donne-moi tout ce qui m'attire vers toi. »*

L'intimité avec le Seigneur, dans le silence et la prière, t'a donné une paix intérieure profonde dont tu as su rayonner autour de toi, y compris auprès des autorités politiques de ton époque.

Les mains tendues vers les hommes, tu apaises les querelles et tu invites à chercher des solutions justes. Par tes lettres et tes conseils avisés, tu as contribué à sauvegarder l'unité entre les cantons suisses.

Avec la stature d'un homme en marche, tu pratiques l'art de la médiation et tu recherches la paix qui ouvre un avenir.

Entrons à notre tour dans la prière que Nicolas de Flue nous a laissée. Ainsi, l'Esprit agira en nous pour nous rapprocher du Père et rayonner à notre tour de sa paix.

Saint Nicolas de Flue est fêté **le 25 septembre** (jour de sa naissance), comme le saint Patron de la Suisse, de la paix et de la Garde suisse pontificale.

« La chapelle de l'A Vieille (au-dessus d'Eison) est dédiée à saint Nicolas de Flue. »

Au livre de vie

Nax

Vernamiège

Mase

Saint-Martin



Baptêmes

Mase

17 juin: *Léo CAVIN*, de Samuel SCHUPBACH et Anaïs CAVIN

1^{er} juillet: *Jules FOURNIER*, de Tobie et Anne-Christine CRETТАZ FOURNIER

21 juillet: *Théo TSCHUS*, de Charles-Henri et Martine Mathilde ANTONIER TSCHUS

Dons

Mase

Famille Martin Zermatten-Gaspoz:
chapelle de Prélet Fr. 1000.-
Chapelle de Mase Fr. 1000.-

Vernamiège

Aline Gardaz de Luca Fr. 100.-

Ici

votre annonce
serait lue



Ch. St-Hubert 45 Tél. 027 327 22 55
CH-1951 Sion Fax 027 323 44 41

info@imprimerie-schmid.ch
www.imprimerie-schmid.ch

L'Evangile... à l'Ecran !
www.levangilealecran.com

Chaque vendredi, une piste pour
bien vivre l'Evangile dominical





Secteur

En image

PAR LA RÉDACTION

PHOTOS: EVIDENCE PHOTOGRAPHY

Le vendredi 15 juin Evolène a eu la joie d'accueillir sur son territoire la journée du décanat.

Elle réunissait une 40^e de personnes pour une journée placée sur le signe de la prière, la culture et l'amitié.



Au livre de vie (suite)

Nax

Vernamiège

Mase

Saint-Martin



Décès

Mase

2 mai: Robert DA ROS, 1937

5 août: André NELLEN, 1949

Nax

7 juillet: Christian BITZ, 1957

Vernamiège

8 juillet: Agnès FOLLONIER, 1933

Saint-Martin

27 juin: Olivette BARMAZ, 1928

8 juillet: Martine ANDREY, 1933

5 août: Firmin CRETZAZ, 1956

7 août: Rose ZERMATTEN, 1924



Secteur

Messe à la Gietty

PAR L'ABBÉ VINCENT LAFARGUE
PHOTO: DR

Renouant avec une belle tradition, nous invitons très largement tous les Hérensards qui le souhaitent à venir fêter le dimanche du jeûne fédéral en altitude, à la petite chapelle de la Gietty.

Nous célébrerons l'eucharistie tous ensemble à 10h, et nous partagerons un pique-nique canadien ensuite tous ensemble. Chacun est donc prié d'apporter de quoi partager avec les autres, selon le beau principe de cette journée d'action de grâce fédérale.

Bienvenue à chacune et chacun :

dimanche 16 septembre – 10h – La Gietty – Messe puis pique-nique canadien.

A cette occasion, merci de noter qu'il n'y aura PAS DE MESSE ce matin-là à Evolène.



Horaire des messes de septembre

	Samedi	Dimanche	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Evolène		10h30 sauf 3 ^e	18h30 1 ^{er} *			
Les Haudères	20h15 4 ^e		18h30 2 ^e			
La Forclaz			20h 3 ^e			
La Sage	20h 2 ^e		20h 4 ^e			
Villa			20h 5 ^e			
La Gietty		10h 3 ^e				
Hérémente		9h 10h 4 ^e				18h30 *
Euseigne		19h 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e				
Mâche					18h30 1 ^{er}	
Riod	17h 5 ^e				18h30 3 ^e	
Vex	18h30 18h30 2 ^e *			9h **		
Les Collons						
Home St-Sylve					16h	
Saint-Martin	18h30 3 ^e	10h30 1 ^{er} , 2 ^e , 4 ^e , 5 ^e		++ 18h30 1 ^{er} , 2 ^e , 4 ^e		
Suen					9h30 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e	
La Luette		19h 1 ^{er} , 2 ^e				9h30 1 ^{er}
Eison	17h 2 ^e			18h30 3 ^e		
Mase	18h30 2 ^e , 4 ^e , 5 ^e		+ 9h			
Nax	++ 10h 4 ^e	9h 1 ^{er}			+ 18h30 2 ^e	
Vernamiège	18h30 1 ^{er}	10h 3 ^e , 5 ^e			+ 18h30 3 ^e	

* Messe précédée d'un temps d'adoration

+ Messe précédée d'une demi-heure d'adoration

** Messe suivie d'un Café-Rencontre

++ Messe précédée d'une heure d'adoration

+++ Fête patronale